

CONTRAT GIZ N°81262530

Référence de l'avis : AMI N° 02 SQC/PAMO/2021

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR (SERVICES DE CONSULTANT)

RECRUTEMENT DE TROIS (3) CABINETS POUR L'APPUI A LA STRUCTURATION DE 600 PME PAR LOT DE 200 EN VUE D'AMELIORER LEUR ACCES AU FINANCEMENT

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Covid-19 est à l'origine d'une crise sanitaire majeure qui a conduit au ralentissement des activités économiques dans de nombreux pays, entraînant un effondrement des fondements du tissu économique.

L'Afrique, au-delà du lourd impact économique immédiat induit par la désorganisation des chaînes de valeurs mondiales, pourrait être exposée à des risques latents en matière de sécurité alimentaire. En Côte d'Ivoire, l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 est selon le gouvernement, déjà perceptible sur l'économie nationale qui connaît une baisse d'activité. De nombreux secteurs clés de l'économie nationale sont touchés, notamment, les exportations en particulier agricoles, les importations, les BTP, le Tourisme, le Commerce, l'Hôtellerie, la Restauration et le Transport. Selon les prévisions gouvernementales, la croissance économique estimée à 7,2% pour l'année 2020 serait réduite de moitié et s'établirait à 3,6%, dans l'hypothèse d'une maîtrise de la pandémie à fin juin 2020.

C'est pourquoi, le gouvernement a adopté, le 31 mars 2020 un plan pour atténuer l'impact de la pandémie sur les populations et les acteurs économiques du secteur privé notamment des secteurs formels et informels. Ce plan se décline en trois principaux axes à savoir, (i) les mesures de soutien aux entreprises, (ii) les mesures d'appui à l'économie et (iii) les mesures sociales en faveur des populations. Au titre des mesures de soutien aux entreprises, à court terme, elles visent à maintenir l'activité économique, à soulager leur trésorerie et à préserver l'emploi, dans cette situation de force majeure.

Ce plan d'urgence de Soutien économique, social et humanitaire prévoit, entre autre la mise en place d'un Fonds de soutien économique aux PME (FSPME) avec une dotation de 150 milliards de FCFA pour aider les PME à préserver les emplois et leurs outils de gestion ainsi qu'à relancer leurs activités.

Dans le dispositif mis en place pour l'opérationnalisation du Fonds de Soutien aux PME (FSPME) dans le cadre de la riposte à la crise de la COVID-19, le Ministère de la Promotion des PME a désigné l'Agence Côte d'Ivoire PME pour assurer le Secrétariat Exécutif en charge de d'instruire et d'analyser les demandes des PME.

Toutefois, il ressort de l'analyse de la mise en œuvre du FSPME que de nombreuses PME n'ont pu accéder au financement pour les principales raisons qui sont notamment :

- La formalisation non achevée de certaines entreprises (fiscale et sociale)
- Les documents comptables et financiers incomplets (Bilan et compte de résultat des trois derniers exercices)
- Le manque de ressources humaines pour le montage des dossiers de soumission (plan de continuité, compte d'exploitation prévisionnelle, etc.)

A l'analyse, ces chiffres mettent à nu la réalité des PME ivoiriennes qui ont un faible taux de formalisation, sont peu structurées et qui souffrent d'un réel défaut de capacités techniques et managériales. Il s'avère

impérieux de prendre les mesures de soutien qui prennent en compte les obstacles ponctuels mais aussi les difficultés structurelles qui si elles ne sont pas prises en compte sont susceptibles de saper les efforts présents.

Eu égard de ce qui précède, l'Agence CI PME, en partenariat avec la GIZ, a élaboré le Projet d'Appui à la Mise en Œuvre des Fonds COVID-19 (PAMO COVID-19). A terme ce projet vise à apporter un appui à la structuration et à la résilience de 1000 PME impactées par la crise de la COVID-19.

Les présents termes de référence sont rédigés en vue de recruter trois (3) cabinets pour l'appui à la structuration et à la relance des activités de 600 PME par lot de 200

2. CONTENUS DE LA MISSION ET TACHES CLES

2.1 Contenus de la mission

Les Cabinets auront pour mission d'accompagner 600 PME par lot de 200 en vue d'améliorer leurs capacités d'accès au Fond de Soutien aux PME et aux autres mécanismes de financements.

2.2. Description des tâches

Sous l'autorité du coordonnateur principal du PAMO COVID-19, les Cabinets chargés d'accompagner les 300 PME en vue d'améliorer leurs capacités d'accès au FSPME et aux autres mécanismes de financements auront pour principale tâches de :

2.2.1. Tâche 1 : Faire le diagnostic sommaire des PME en mettant en exergue les critères non remplis ;

2.2.2. Tâche 2 : Accompagner les PME pour satisfaire aux critères de soumission au FSPME ;

2.2.3. Tâche 3 : Mettre à jour et certifier les états financiers des exercices comptables 2018 et 2019 le cas échéant ;

2.2.4. Tâche 4 : Améliorer le système d'informations comptable et financière des PME bénéficiaires ;

2.2.5. Tâche 5 : Renseigner le formulaire des indicateurs de base du projet par PME assignée.

3. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CABINET

➤ Profil et Expériences du Cabinet

- Être légalement constituée (joindre le récépissé de dépôt ou agrément, statut et règlement intérieur) répondant au profil suivant :
- Avoir au moins trois (3) années d'expériences confirmées et pertinentes dans le domaine de la structuration et l'accompagnement d'entreprise ou de Très Petites Entreprises.
- Avoir conduit ou participé à au moins deux (2) missions de structuration et l'accompagnement d'entreprise ou de Très Petites Entreprises ;
- Avoir une bonne réputation sociale et ne pas avoir d'antécédent judiciaire.

➤ Profil du personnel du Cabinet pour la mission :

Le Cabinet proposera une équipe, non limitative, d'au moins quatre (4) membres, composée d'un (1) Chef de mission, Expert-comptable diplômé, un Expert en accompagnement financier, un Comptable sénior et un Expert en développement des entreprises.

DÉSIGNATION	FORMATION	EXPÉRIENCE GÉNÉRALE	EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE	EXPERIENCE DE LA REGION ET DE LA LANGUE
Chef de mission Expert-comptable	Diplôme d'expert-comptable (Bac+8) inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables d'un pays membre de l'UEMOA	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine de l'organisation, et de structuration d'entité.	Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et recherche de financement des organisations d'entreprises et une (1) expérience dans le domaine bancaire et financement des entreprises en tant que Chef de mission.	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.

DÉSIGNATION	FORMATION	EXPÉRIENCE GÉNÉRALE	EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE	EXPERIENCE DE LA REGION ET DE LA LANGUE
Expert en accompagnement financier	Diplôme universitaire de Niveau Bac+5 minimum en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins sept (7) années d'expérience en gestion financière ou en gestion de crédits.	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatif	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.
Comptable sénior	Diplôme universitaire de Niveau Bac+3 minimum en Comptabilité/DECF ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins 7 années d'expériences dans la structuration des PME et dans la prise de décision par l'analyse des informations financières	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de structuration des PME.	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.
Expert en développement des entreprises	Diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en gestion ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la structuration et l'accompagnement des TPE	Avoir réalisé au moins deux (02) missions de structuration et d'accompagnement d'entreprise	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.

NB : Le prestataire devra fournir le CV détaillé de chaque personnel proposé, rédigé en français, accompagné d'une copie du diplôme requis. Le CV doit être rédigé en français et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire.

Les critères de sélection porteront essentiellement sur l'expérience du cabinet et sur les compétences/qualifications du personnel-clé (diplôme et expérience). Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et comparés et les prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés.

4. DUREE DE LA MISSION

Le délai global de la prestation est de **soixante (60) jours** à titre indicatif, hors délai d'approbation des rapports par l'Administration. La période probable du début des services est février 2021.

5. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêt** rédigé en langue française, qui devra être transmis en trois (3) exemplaires, comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission : **présentation de la structure et de ses références/expériences détaillées concernant l'exécution de missions similaires en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger, attestations de bonne exécution des missions réalisées, CV détaillé de chaque personnel proposé et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire, copie du diplôme du personnel, etc.**

Pour chaque mission similaire réalisée, le soumissionnaire devra fournir les informations suivantes :

- la description de la mission et les prestations exécutées ;
- le personnel de la mission et le dispositif d'encadrement ;
- les références du commanditaire de la mission (Client) ;
- le montant du contrat.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française et déposées, au plus tard, le **jeudi 21 janvier 2021 à 10 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant l'inscription : **« Manifestation d'intérêt pour le recrutement de deux (3) cabinets en vue de l'appui à la structuration de 600 PME par lot de 200 en vue d'améliorer leur accès au financement ».**

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet à la salle de réception de l'Agence CI PME sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan).

L'ouverture des plis aura lieu le jeudi 21 janvier 2021 à 10 heures 30 minutes précises à la salle de réunion de l'Agence CI PME sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence CI PME, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h ou à l'adresses électroniques suivantes : ykone@agencecipme.ci

6. PROCEDURES DE SELECTION

Le présent Avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter trois consultants (Firmes ou cabinets) par la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)**.

La procédure de sélection sera conforme à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics de la république de Côte d'ivoire et à l'arrêté n°112 du 8 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.

Les Cabinets disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et les trois prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés par mission pour fournir une proposition technique et financière.